

# Équipement gaz

## Exemples de schémas d'installation

### Chaufferie au gaz - Puissance < 2 mW

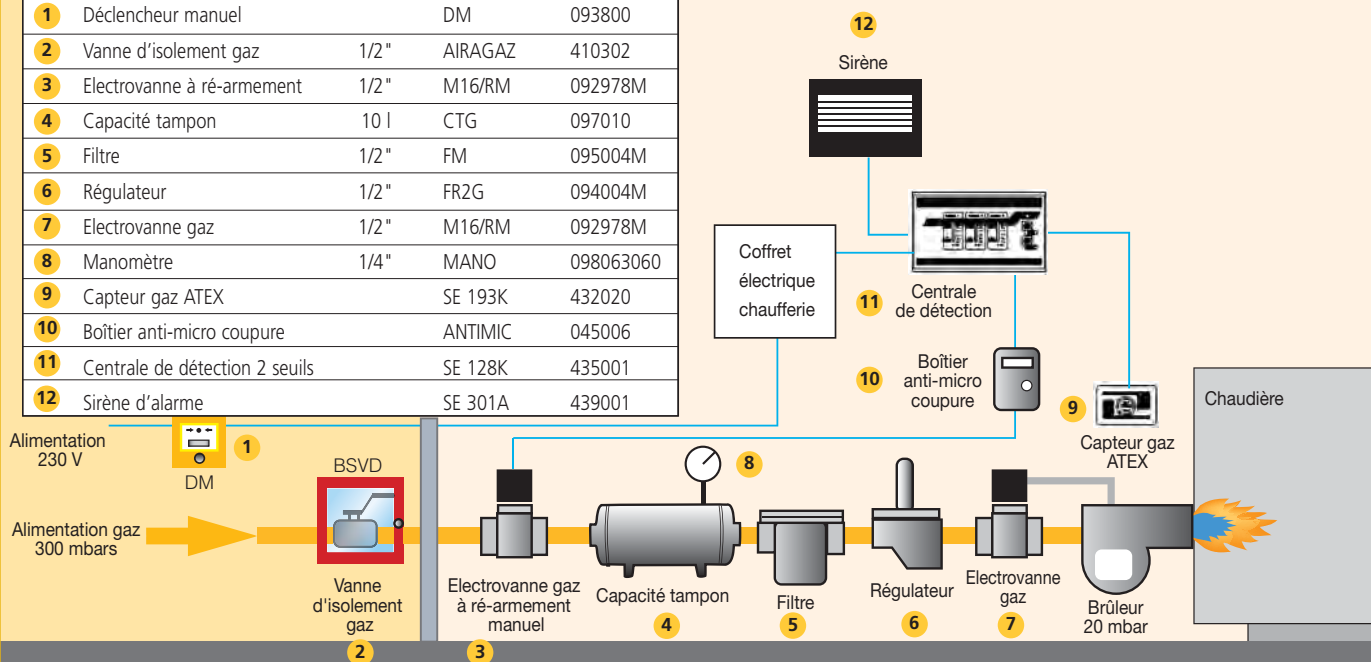
**Réglementation :**

Dispositif extérieur de coupure électrique et de coupure de l'alimentation gaz obligatoire pour la chaufferie > 70 kw (arrêté du 23/06/78). La détection gaz n'est pas obligatoire, mais recommandée. Recommandations techniques ATG C.320.

**Exemple d'équipements pour tuyauterie d'alimentation en 1/2".**

- Pression du gaz < 500 mbar.
- Alimentation électrique en 230 V ca.

Equipement	DN	Réf.	Code
1 Déclencheur manuel		DM	093800
2 Vanne d'isolement gaz	1/2"	AIRAGAZ	410302
3 Electrovanne à ré-armement	1/2"	M16/RM	092978M
4 Capacité tampon	10 l	CTG	097010
5 Filtre	1/2"	FM	095004M
6 Régulateur	1/2"	FR2G	094004M
7 Electrovanne gaz	1/2"	M16/RM	092978M
8 Manomètre	1/4"	MANO	098063060
9 Capteur gaz ATEX		SE 193K	432020
10 Boîtier anti-micro coupure		ANTIMIC	045006
11 Centrale de détection 2 seuils		SE 128K	435001
12 Sirène d'alarme		SE 301A	439001



### Grandes cuisines des ERP\*

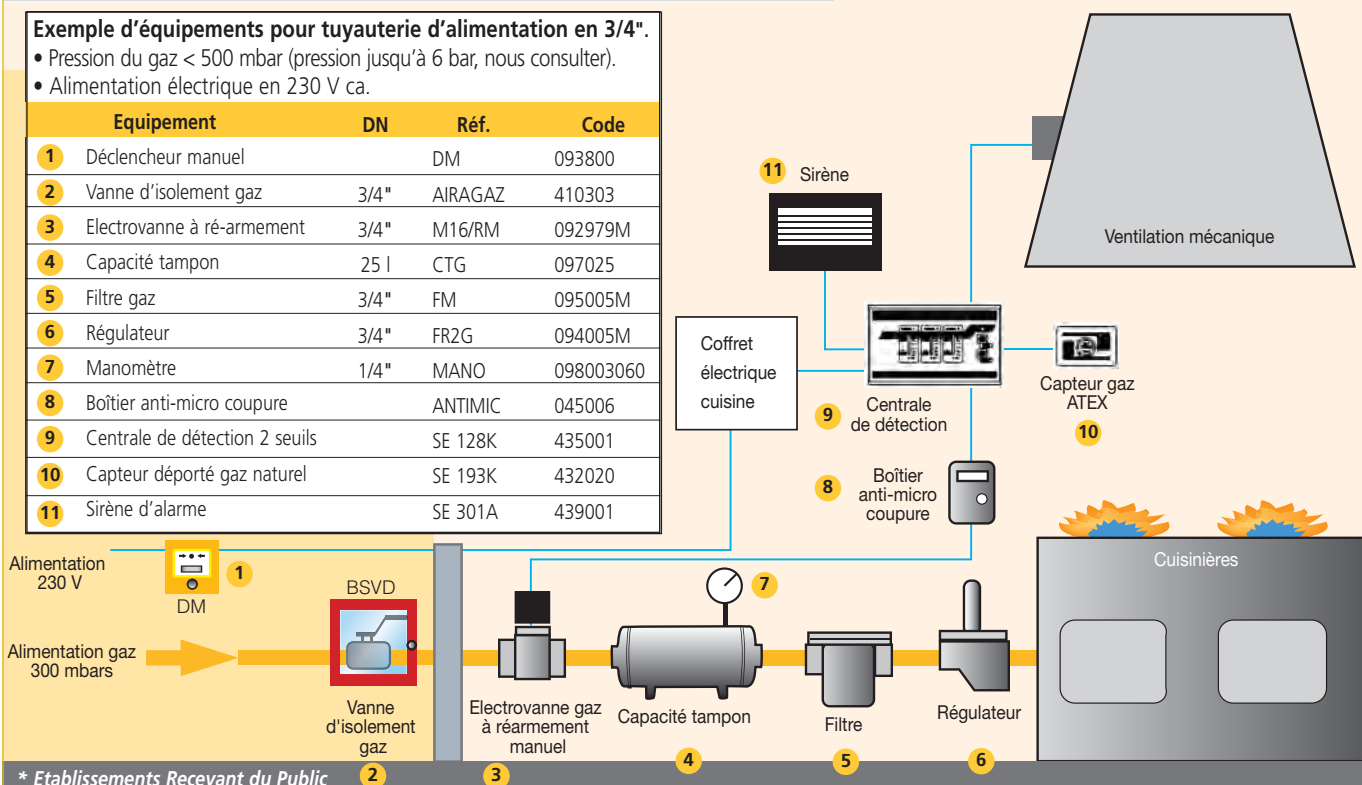
**Réglementation :**

L'asservissement de l'alimentation gaz à la ventilation mécanique est obligatoire. La détection gaz n'est pas obligatoire, mais recommandée. Réglementation ERP, RSCI article GZ 21.

**Exemple d'équipements pour tuyauterie d'alimentation en 3/4".**

- Pression du gaz < 500 mbar (pression jusqu'à 6 bar, nous consulter).
- Alimentation électrique en 230 V ca.

Equipement	DN	Réf.	Code
1 Déclencheur manuel		DM	093800
2 Vanne d'isolement gaz	3/4"	AIRAGAZ	410303
3 Electrovanne à ré-armement	3/4"	M16/RM	092979M
4 Capacité tampon	25 l	CTG	097025
5 Filtre gaz	3/4"	FM	095005M
6 Régulateur	3/4"	FR2G	094005M
7 Manomètre	1/4"	MANO	098003060
8 Boîtier anti-micro coupure		ANTIMIC	045006
9 Centrale de détection 2 seuils		SE 128K	435001
10 Capteur déporté gaz naturel		SE 193K	432020
11 Sirène d'alarme		SE 301A	439001



\* Établissements Recevant du Public

### Chaufferie au gaz - Puissance > 2 mW

#### Règlementation :

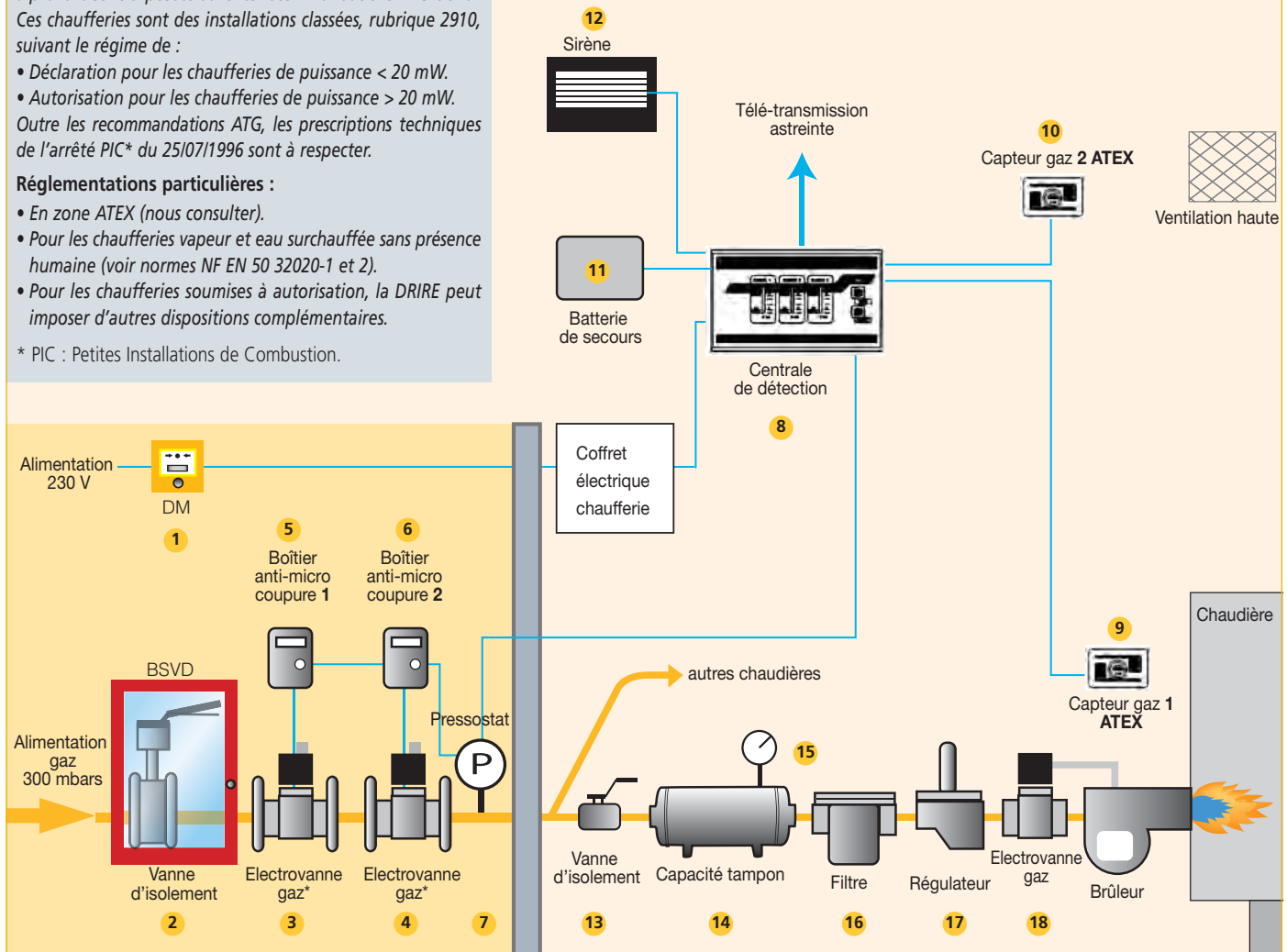
La détection gaz est obligatoire. Les dispositions techniques à prendre sont exposées dans les recommandations ATG C.320. Ces chaufferies sont des installations classées, rubrique 2910, suivant le régime de :

- Déclaration pour les chaufferies de puissance < 20 mW.
  - Autorisation pour les chaufferies de puissance > 20 mW.
- Outre les recommandations ATG, les prescriptions techniques de l'arrêté PIC\* du 25/07/1996 sont à respecter.

#### Règlementations particulières :

- En zone ATEX (nous consulter).
- Pour les chaufferies vapeur et eau surchauffée sans présence humaine (voir normes NF EN 50 32020-1 et 2).
- Pour les chaufferies soumises à autorisation, la DRIRE peut imposer d'autres dispositions complémentaires.

\* PIC : Petites Installations de Combustion.



\* A ré-armement manuel, fermées par manque de courant.

Chaufferie > 2 mW		Équipement	DN	Réf.	Code	
Exemple pour :	Sécurité de l'alimentation chaufferie	1	Déclencheur manuel	DM	098300	
		2	Vanne d'isolement général	65	1141	260595
		3	Electrovanne de coupure à réarmement	65	M16/RM	092303M
		4	Electrovanne de coupure à réarmement	65	M16/RM	092303M
		5	Boîtier anti-micro coupures		ANTIMIC	45007
		6	Boîtier anti-micro coupures		ANTIMIC	45007
		7	Pressostat	1/4"	PGRF	436002
• tuyauterie d'alimentation de chaufferie en DN65  • ligne d'alimentation brûleur en 1"  • pression gaz < 500 mbar  • alimentation électrique 230 V	Équipement de la ligne d'alimentation du brûleur	8	Centrale de détection		CE 400P	435320
		9	Capteur de fuite gaz ATEX brûleur		TS 292 KM	432050
		10	Capteur de fuite gaz ATEX ventilation		TS 292 KM	432050
		11	Batterie de secours		PS 175	439010
		12	Sirène		SE 301	439001
		13	Vanne d'isolement	1"	AIRAGAZ	410304
		14	Capacité tampon 50 L		CTG	097050
		15	Manomètres	1/4"	MANO	098063060
		16	Filtre	1"	FM	095006M
		17	Régulateur	1"	FRG 2MC	094006M
		18	Electrovanne	1"	EVP	092303M

Informations non contractuelles. Consulter la réglementation en vigueur au moment de l'installation.